Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260408-2026_47-DE

DÉLIB. 2026-47

Département
Des Côtes d'Armor

Arrondissement
de Guingamp

Commune de
LANVOLLON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 avril 2026

Date de convocation
30.03.2026

Date d'affichage
30.03.2026

Nombre de conseillers

En exercice	19
Présents	17
Votants	18

L'an deux mille vingt-six
le vendredi 8 avril à 20 heures,
le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain SAPIN, Maire.

Etaient présents :
M. Alain SAPIN - M. Dominique PRIGENT - Mme Aurélie LE PENNEC M. Matthieu BATHEDOU - Mme Margaux LE FEVRE - M. Yann DASPREMONT - M. Jacques BROUDER - Mme Monique LE VOGUER Mme Marie-Françoise LIMPALAER - Mme Sylvie TRILLOT - M. Gilles HENAFF - Mme Gwenaëlle BRIGOT - M. Luis FERNANDES M. Gwendal BESSON SCARABIN - M. Steeve PADIOLEAU Mme Patricia MARTIN - M. Philippe MAUPIN

Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Mme Pascale PENVEN

Absents représentés : Mme Marie-Annick THOMAS représentée par Mme Marie-Françoise LIMPALAER

Monsieur Matthieu BATHEDOU a été élu secrétaire de séance.

OBJET : Subvention exceptionnelle aux étoiles du Leff

L'association « Les étoiles du Leff », installée sur le territoire depuis le 22/08/2020, sa principale activité est la découverte d'activités sportives aux enfants de la commune de Lanvollon et communes voisines.

L'association fait découvrir trois activités d'expression corporelle : la danse, la gymnastique et le bâton de twirling. Le but étant de préparer un gala pour présenter le travail d'une année aux familles et aux membres de la municipalité.

Par ailleurs, depuis 2 ans, l'association dispose d'une section compétition composée de 8 athlètes.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 AVR. 2026

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 022-212201214-20260408-2026_47-DE

Cette année, le club a décidé de participer aux compétitions nationales et, grâce a leurs bons résultats aux Millénaire a Montargis et au Bâton d'or a Chalon-sur-saône, deux athlètes ont intégré le groupe France.

Il s'agit de Sheynell Bouferma Friob et Louna Jegouic Simon. Sheynell est même inscrite sur la liste ministérielle des athlètes de haut niveau catégorie espoir.

Après une dernière épreuve sélective qui s'est déroulée a Aix en Provence, elles ont été sélectionnées pour participer au Championnat d'Europe Technique de Twirling bâton organisé sous l'égide de l'International Baton Twirling Federation (IBTF) qui s'est tenu la semaine dernière à Eindhoven aux Pays Bas.

Cette compétition rassemble les meilleurs athlètes européens et représente un niveau d'excellence sportive très élevé.

Sheynell et Louna ont porté leur tout jeune duo jusqu'en finale où elles finissent 10ème.

Sheynell concourait également en Strutting où elle termine a la 12eme place; et en Solo 2 batons où elle obtient une médaille de bronze.

cette participation génère des frais importants pour le club: transport, hébergement, matériel, inscriptions..., ce qui explique cette demande de subvention exceptionnelle.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres votants :

- ***D'ACCORDER*** *une subvention exceptionnelle à l'association « les étoiles du Leff »*
- ***DE FIXER*** *le montant de la subvention à 600 €*
- ***DE DIRE*** *que le montant est inscrit sur le budget de l'exercice 2026*
- ***D'AUTORISER*** *Monsieur le Maire à procéder au versement de la subvention et à signer tous documents relatifs à ce sujet*

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire
Alain SAPIN

MAIRIE DE LANVOLLON
22290

Le secrétaire de séance
M. Matthieu BATHEDOU

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le 10 AVR. 2026